

## *La réforme du DPC : le rôle du cadre de proximité*

Le Développement professionnel continu (DPC), a été réformé par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé et ses textes d'application. Il constitue une obligation individuelle triennale pour chaque professionnel de santé, encadrée par des exigences réglementaires précises. Face à cette obligation encore très largement méconnue des professionnels, le cadre de santé tient un rôle central tant à l'égard des professionnels concernés au sein de son équipe que de l'institution. Cette journée permettra de mieux appréhender ce rôle et d'identifier des outils d'aide dans cette mission.

*Durée : 1 jour – Date : le 1<sup>er</sup> juin 2017 à l'Espace Vestrepain à Toulouse*

### *Techniques pédagogiques utilisées :*

- ✗ Apports cognitifs synthétiques appuyés par diaporama
- ✗ Ateliers en sous-groupes : la communication adaptée sur le DPC, le suivi de l'obligation des professionnels, l'articulation avec les autres acteurs
- ✗ Echange de vécu et de pratiques

### **Mieux appréhender la réforme du Développement Professionnel Continu**

- ✗ D.P.C., qualité et sécurité des soins et pratiques professionnelles
- ✗ Le Développement Professionnel Continu : de quoi parle-t-on ? Obligation individuelle, parcours de DPC et actions le composant
- ✗ DPC : de la loi HPST à la loi de modernisation de notre système de santé : ce qui change et ce qui se maintient même si évolue

### **Identifier le rôle du cadre de santé dans l'articulation des démarches individuelles de DPC avec le projet de service et le travail d'équipe**

- ✗ Les orientations prioritaires nationales triennales : entre thématiques partagées et les thématiques par publics - Quelle réflexion autour d'elles avoir ?
- ✗ Le choix des actions de DPC du professionnel en lien avec l'employeur : Place du cadre de santé – Articulation du projet de service et des démarches individuelles d'engagement dans le D.P.C. – Amélioration des pratiques collectives de prise en charge des patients et action de DPC

### **Situer sa place parmi les acteurs internes du D.P.C.**

- ✗ Les acteurs internes du D.P.C. et leur nécessaire collaboration
- ✗ Quelle information et sensibilisation des professionnels autour de leur D.P.C. ? Quel message porter auprès des professionnels ?
- ✗ Traçabilité par le professionnel de son D.P.C. et rôle du cadre de santé dans le suivi du DPC des professionnels de santé de l'équipe